MINISTÈRE
DE L'ECONOMIE NATIONALE

COMMUNIQUE DE PRESSE n°101/2026

Déclaration publiée par les gouvernements des États-Unis d'Amérique et de la République démocratique du Congo

Le gouvernement des États-Unis et le gouvernement de la République démocratique du Congo (RDC) réaffirment leur engagement commun à promouvoir la croissance économique, la stabilité et la prospérité pour leurs deux peuples. À travers l'Accord de partenariat stratégique États-Unis–RDC, nous jetons les bases d'un accroissement des investissements des États-Unis en RDC, reconnaissant que la croissance économique est la pierre angulaire de la stabilité à long terme.

Aujourd'hui, la réunion inaugurale du Comité de pilotage conjoint a officiellement lancé la mise en œuvre de l'Accord de partenariat stratégique, et le gouvernement de la RDC a désigné la liste initiale des actifs de la Réserve d'actifs stratégiques (RAS). Les entreprises américaines bénéficieront d'un accès préférentiel à ces actifs, ce qui reflète notre engagement commun à favoriser les investissements porteurs de stabilité, de transparence et de possibilités d'emploi en RDC. La désignation des actifs de la RAS marque une étape importante vers la création des conditions nécessaires à des investissements significatifs dans le secteur des minerais critiques de la RDC.

Les parties ont tenu des consultations concernant les projets stratégiques désignés par la RDC et ont échangé sur leur alignement avec les objectifs communs liés au développement économique, à la résilience des chaînes d'approvisionnement et à la connectivité régionale.

Les délégations ont réaffirmé que la paix et la sécurité sont fondamentales pour les objectifs de l'Accord de partenariat stratégique et ont discuté des actions en cours des deux côtés pour faire progresser la stabilité dans l'est de la RDC. Les parties ont souligné que le développement du partenariat stratégique ne peut être dissocié de la consolidation de la paix, de la sécurité, de la préservation de l'intégrité territoriale et de la stabilité en RDC, qui en constituent le fondement essentiel.

Le Comité de pilotage conjoint a été informé des progrès réalisés concernant le corridor Sakania-Lobito et a noté sa pertinence pour la facilitation du commerce régional et le développement des infrastructures.

Nous reconnaissons le rôle essentiel du secteur privé dans la stimulation du progrès économique et invitons les entités du secteur privé, qui répondent aux critères d'éligibilité définis dans l'Accord de partenariat stratégique, à contacter l'un ou l'autre gouvernement pour obtenir la liste des actifs de la RAS, exprimer leur intérêt pour une désignation en tant que projet stratégique éligible et explorer les possibilités d'investissement.

Le Comité de pilotage conjoint continuera de se réunir régulièrement à l'avenir pour examiner les progrès, coordonner les efforts et identifier de nouvelles voies de collaboration. Nous restons déterminés à travailler ensemble pour parvenir à la pleine mise en œuvre de l'Accord de partenariat stratégique, afin de libérer tout le potentiel d'investissement de la RDC et d'apporter des avantages tangibles aux deux pays.

Fait à Washington, le 05 février 2026

Cellule de communication/ECONAT